UE2 Le notaire, la fiscalité notariale et la publicité foncière

ECTS	Composante
6 crédits	**Droit et sciences sociales**

Présentation

Description

Le notaire, en sa qualité d'officier public, doit procéder à la publication des transferts et constitution de droits réels et a l'obligation de collecter les impôts relatifs à l'immeuble. L'unité fiscalité immobilière et publicité foncière prépare à cette fonction.

Note sur 20 (coeff. 1) sous forme d'examen terminal

Heures d'enseignement

CM	CM	31h
TD	TD	5h
TD	TD	12h

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 20 septembre 2024

Liste des enseignements

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Fiscalité immobilière et droits de mutation	EC				
Fiscalité immobilière et droits de mutation CM	EC	17h			
Fiscalité immobilière et droits de mutation TD	EC		23h		
Publicité foncière	EC				
Publicité foncière CM	EC	4h			
Le notaire (statut, missions, organisation professionnelle, déontologie et responsabilités)	EC				
Le notaire (statut, missions, organisation professionnelle, déontologie et responsabilités) CM	EC	3h			
Le notaire (statut, missions, organisation professionnelle, déontologie et responsabilités) TD	EC				

UE = Unité d'enseignement
EC = Élément Constitutif

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 20 septembre 2024